

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

NOM DU PRODUIT	SHORT MINI FUTURE ON SWISS MARKET INDEX (SMI®)
IDENTIFICATEURS DE PRODUIT	Code ISIN : CH1107971041; Valeur : 110797104; Symbole: LSMAJB
INITIATEUR PRIIP	Banque Julius Baer & Cie SA, Zurich (https://derivatives.juliusbaer.com/en/home) Appelez le +41 (0) 58 888 8181 pour plus d'informations
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR PRIIP	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) - La FINMA n'est pas considérée comme une autorité de surveillance compétente au sens du Règlement UE 1286/2014 sur les documents d'information clés concernant les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, la Suisse ne faisant pas partie de l'UE.
DATE ET HEURE DE PRODUCTION	28 octobre 2021 19:02:27 Heure d'Europe centrale

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Devise d'émission	CHF	Niveau de financement de vente stop	en cas de survenance d'un Événement de vente stop, le Niveau de financement à la date de cet Événement de vente stop.
Devise d'exercice	CHF	Date de remboursement de vente stop	3 Jours ouvrables après la date à laquelle le niveau à n'importe quel moment d'un Jour ouvrable boursier après la Date de lancement est égal ou supérieur au Niveau de vente stop
Prix d'émission	CHF 1,34	Date de remboursement final	la date qui se situe 2 Jours ouvrables après la Date de valorisation, étant la date à laquelle le Montant de Remboursement final sera payé au titulaire de celui-ci
Volume d'Émission	10 000 000 Produits (CHF 13 400 000, peut être augmenté/diminué à tout moment)	Date de valorisation	la date la plus proche du Jour ouvrable boursier au cours duquel l'option d'achat de l'émetteur ou l'option de vente du titulaire est exercée.
Date de lancement	13 avril 2021	Type de règlement	Règlement en nominal
Date d'émission	14 avril 2021	Bureau identifié	Banque Julius Baer & Cie SA, Zurich, Suisse
Niveau de financement	Désigne la partie du sous-jacent (par exemple, un indice, une action, une matière première) qui est financée par l'initiateur en tenant compte du prix du sous-jacent, de l'écart de financement, des taux en vigueur sur le marché monétaire, du produit net (par exemple, les dividendes et le facteur d'imposition correspondant).	Agent payeur/ Agent d'exercice	Banque Julius Baer & Co. Ltd., Zurich et l'un quelconque de ses agents ou autre personne agissant pour le compte dudit Agent payeur ainsi que tout successeur éventuel désigné par l'initiateur.
Niveau de financement final	le niveau de financement à la date de valorisation.	Avis de levée de l'option	En ce qui concerne tout produit, une communication sous une forme jugée satisfaisante par la Banque Julius Baer & Co. Ltd, Zurich et tout agent ou autre personne agissant au nom de l'initiateur et de son successeur désigné par l'initiateur, exerçant l'Option de vente au porteur à l'égard de ce produit.
Écart de financement	3,5% (max. 10%)		
Niveau de vente stop	pour tout jour d'un mois, le produit du Niveau de Financement de ce jour et de la différence entre 100 % et le Tampon de vente stop de ce jour.		
Tampon de vente stop	2% (max. 15%)		
Événement de vente stop	si le Niveau à tout moment lors de tout Jour ouvrable boursier après la Date de Lancement est égal ou supérieur au niveau de vente stop pour ce Jour ouvrable boursier.		
Niveau de référence de vente stop	le niveau lors de la survenance d'un Événement de vente stop		

SOUS-JACENT

Nom	Code ISIN	Niveau initial	Niveau de financement initial	Niveau de vente stop initial	Ratio
Swiss Market Index (SMI®)	CH0009980894	CHF 11 181,35	CHF 11 697,6378	CHF 11 463,685	500:1

TYPE : Billets régis par le droit suisse.

OBJECTIFS : Les « Short Mini Futures » sont des produits à effet de levier avec règlement en nominal qui permettent à leur détenteur de bénéficier, avec un effet de levier, d'une baisse de la valeur du sous-jacent. Les produits étant par essence soumis à un effet de levier, un faible montant investi peut générer des rendements plus élevés mais également des pertes plus conséquentes que ceux reflétés dans les gains et pertes respectifs de la valeur du sous-jacent.

Les produits n'ont pas d'échéance fixe. Toutefois, sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, et tant qu'aucun Événement de vente stop ne s'est produit, l'initiateur peut, à tout moment, exercer son droit de rembourser tous les produits en circulation, selon le cas, et le détenteur d'un tel produit peut exercer son droit d'exiger de l'émetteur qu'il rembourse ces produits au Montant de remboursement final à la Date de remboursement final applicable.

La survenance d'un Événement de vente stop déclenche le remboursement anticipé des produits. Un événement de vente stop se produit si le niveau pertinent à un moment donné est égal ou supérieur au Niveau de vente stop. Dans un tel cas, l'initiateur rachètera chaque produit à la Date de remboursement de vente stop au Montant de du remboursement de vente stop.

ÉMETTEUR DE L'OPTION D'ACHAT : Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, et tant qu'aucun Événement de vente stop ne s'est produit, lors de tout Jour ouvrable boursier à partir de la Date d'émission/Date de paiement, l'initiateur peut exercer son droit de rembourser les produits, en totalité mais pas en partie, à la Date de remboursement final applicable au Montant de remboursement final applicable.

DÉTENTEUR DE L'OPTION DE VENTE : Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur et tant qu'aucun Événement de vente stop ne s'est produit, le Détenteur de tout produit peut exercer, le dernier jour de négociation du mois sous réserve d'un préavis d'un mois, son droit d'exiger de l'initiateur qu'il rembourse ce produit à la Date de remboursement final applicable au Montant du remboursement final en remettant un Avis de levée à l'Agent payeur au Bureau spécifié, lors de tout Jour ouvrable boursier à partir de la Date d'émission/Date de paiement.

MARCHÉ SECONDAIRE : Il se peut que les produits n'aient pas de marché de négociation établi au moment de leur émission et qu'un tel marché ne se développe jamais. Si un marché se développe, il se peut qu'il ne soit pas liquide. Par conséquent, vous pourriez ne pas être en mesure de vendre vos Produits facilement ou à des prix raisonnablement acceptables pour vous. Dans des circonstances de marché normales, l'initiateur s'efforcera d'offrir un marché secondaire aux produits mais n'y est nullement tenu. À votre demande, l'initiateur s'efforcera de fournir des prix d'offre/de soumission pour les produits, selon les conditions réelles du marché. Il y aura une différence tarifaire entre les cours acheteur et vendeur (le spread).

REMBOURSEMENT DE VENTE STOP : Si un Événement de vente stop s'est produit, vous recevrez un montant en espèces égal à la partie supérieure de

(a) zéro (0); ou

(b) le Niveau de financement de vente stop moins le Niveau de référence de vente stop, divisé par le Ratio.

REMBOURSEMENT FINAL : Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, lors du Remboursement final du produit à la Date de remboursement final, vous recevrez un montant en espèces égal à la partie supérieure de

- (a) zéro (0); ou
- (b) le niveau de financement final moins le niveau final, divisé par le ratio.

Les conditions du produit prévoient également que si certains événements extraordinaires se produisent, des ajustements peuvent être apportés au produit et l'initiateur du produit peut y mettre fin avant terme. Ces événements sont spécifiés dans les conditions du produit et concernent principalement les sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Par conséquent, les investisseurs doivent être prêts à subir une perte partielle ou totale de leurs investissements.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs particuliers qui remplissent l'ensemble des critères ci-dessous :

- Avoir une connaissance et une expérience suffisantes et une compréhension approfondie du produit, de son marché et de ses risques spécifiques, soit indépendamment, soit par des conseils professionnels ;
- Rechercher un revenu, s'attendre à ce que le mouvement du sous-jacent produise un rendement favorable et ait un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée indiquée ci-dessous ;
- Accepter le risque que l'initiateur ne puisse pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et être en mesure de supporter une perte totale de son investissement ;
- Être prêt à accepter un niveau de risque pour atteindre des rendements potentiels qui est conforme à l'indicateur de risque sommaire présenté ci-dessous.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEURS DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de l'initiateur de vous payer.

L'initiateur a classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de l'initiateur à vous payer en soit affectée.

Attention au **risque de change**: Si la devise de votre compte est différente de celle de ce produit, vous serez exposé au risque de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution du marché à l'avenir. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles d'après les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement: CHF 10 000		Période de référence 1 jour civil
Scénario de tensions ¹⁾	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement en pourcentage (non-annualisée)	CHF 10 000,00 0,00%
Scénario défavorable ²⁾	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement en pourcentage (non-annualisée)	CHF 10 000,00 0,00%
Scénario intermédiaire ³⁾	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement en pourcentage (non-annualisée)	CHF 10 000,00 0,00%
Scénario favorable ⁴⁾	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement en pourcentage (non-annualisée)	CHF 10 000,00 0,00%

¹⁾ Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement a été atteint(e) le 28 octobre 2021, le produit prend donc fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

²⁾ Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement a été atteint(e) le 28 octobre 2021, le produit prend donc fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

³⁾ Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement a été atteint(e) le 28 octobre 2021, le produit prend donc fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

⁴⁾ Dans cette simulation de scénario la Barrière de déclenchement a été atteint(e) le 28 octobre 2021, le produit prend donc fin prématurément et aucun réinvestissement n'est effectué.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir à la fin de la période de référence, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez CHF 10 000. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter.

Les scénarios présentés constituent une estimation de la performance future fondée sur des données du passé sur la variation de la valeur de cet investissement et ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où l'initiateur pourrait ne pas vous payer.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI L'INITIATEUR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Vous êtes exposé au risque que l'initiateur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations en rapport avec le produit, par exemple en cas de faillite ou d'une directive officielle de résolution. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la valeur du produit et pourrait vous faire perdre une partie ou la totalité de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et n'est donc pas couvert par un mécanisme de garantie des dépôts.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour une période de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres supposent que vous investissiez CHF 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement: CHF 10 000	Si vous encaissez à la fin de la période de référence (1 jour civil)
Coûts totaux	CHF 0,00
Incidence sur le rendement (réduction du rendement)	0,00%

La réduction du rendement indiquée dans le tableau ci-dessus est not annualised, ce qui signifie qu'elle peut ne pas être comparable à la réduction des valeurs de rendement indiquée dans d'autres documents d'informations clés.

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus indiquent dans quelle mesure les coûts prévus du produit influeraient sur votre rendement, en supposant que le produit fonctionne conformément au scénario de performance modérée.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique:

- L'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.
- La signification des différentes catégories de coûts.

Le tableau montre l'incidence sur le rendement.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Commissions d'intéressement	-	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 1 jour civil (période de référence)

La nature du produit ne permet pas de recommander une période de détention. En raison de son effet de levier, le produit réagit aux moindres mouvements de prix du sous-jacent, entraînant des pertes ou des profits dans des périodes de temps imprévisibles. Toute recommandation concernant la période de détention serait une information trompeuse pour un investisseur spéculatif. Pour les investisseurs achetant le produit à des fins de couverture, la période de détention dépend de l'horizon de couverture de l'investisseur particulier.

Le désinvestissement ne peut se faire qu'en vendant le produit soit par le biais de l'échange (si le produit est coté en bourse), soit hors bourse, lorsqu'une offre existe pour un tel produit. Aucuns frais ou pénalités ne seront facturés par l'initiateur pour une telle transaction, cependant des frais d'exécution pourraient être facturés par votre courtier le cas échéant. En vendant le produit avant la fin de la période de référence, le montant que vous recevrez pourrait être - et même de manière significative - inférieur au montant que vous auriez reçu autrement.

Dans des conditions de marché volatiles ou inhabituelles, ou en cas de perturbations techniques, la vente du produit peut être temporairement entravée ou suspendue et peut ne pas être possible du tout.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

Les plaintes concernant la conduite de la personne qui conseille ou vend le produit peuvent être soumises directement à cette personne ou à ses superviseurs. Les plaintes concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peuvent être formulées par écrit à l'adresse suivante : Bank Julius Baer & Co. Ltd., Hohlstrasse 604/606, P.O. BP, 8010 Zurich, Suisse et par e-mail à : derivatives@juliusbaer.com ou via le site web suivant : <https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Les renseignements contenus dans le présent Document d'information clé ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas une consultation individuelle avec votre banque ou votre conseiller.

L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du U.S. Securities Act of 1933. Ce produit ne peut être ni offert ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des personnes américaines. Le terme « personne américaine » est défini dans la Réglementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Toute documentation complémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les compléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de la Banque Julius Baer & Co. Ltd Hohlstrasse 604/606, P.O. Box, 8010 Zurich, Suisse.

Les scénarios de performance présentés dans le présent Document d'information clés des investisseurs (« DICI ») sont basés sur une méthodologie, telle que définie dans le Règlement UE 1286/2014 sur les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs), et ses règlements complémentaires. La conformité à la méthode de calcul prescrite peut entraîner des scénarios de performances et des valeurs de rendement irréalistes pour un certain nombre de produits.